

# SEQUOIA 2024 : PARTAGEONS NOS VALEURS



**DANS L'OFFRE SÉCURISÉE**

*300 € bruts d'abondement*

*Investissement garanti à 100 %*

**SANS DÉBOURSER UN EURO**

*Grâce à la prime de participation  
et/ou d'intéressement*

PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ DE VEOLIA



Plus d'informations sur le site  
[sequoia.veolia.com](https://sequoia.veolia.com)



## QUAND ?

Dès maintenant, je peux verser ma prime de Participation et/ou d'Intéressement sur le fonds « Sequoia Relais 2024 » et ainsi participer à l'opération d'actionnariat salarié qui aura lieu du **3 au 21 juin 2024**.

## COMMENT ?

Je me connecte sur **www.interepargne.natixis.com** à l'aide de mon adresse e-mail ou de mon code serveur et de mon mot de passe.

**1** Je sélectionne les options de versement de la Participation et ou de l'Intéressement, je choisis « Tout placer » ou « Placer et percevoir »

**2** Je sélectionne le Plan d'Epargne Groupe

**3** Je renseigne le montant que je veux placer sur « Sequoia Relais 2024 »

**4** Je valide

Sauf avis contraire au moment de la réservation, les montants de participation et/ou d'intéressement investis dans Sequoia Relais 2024 seront automatiquement placés sur l'offre sécurisée. Je percevrai jusqu'à 300 € d'abondement brut et mon investissement sera garanti : à la sortie, je suis donc assuré(é) de retrouver au moins mon apport personnel et mon abondement.

## QUELLES SONT MES POSSIBILITÉS DE PLACEMENT ?

**Sequoia 2024, c'est encore plus !**

**Je peux augmenter mes gains grâce à un multiple supérieur à celui de l'année 2023 dans l'offre sécurisée.**

### OFFRE SÉCURISÉE

- 1** Abondement jusqu'à 300 € brut.
- 2** Garantie totale du montant de votre apport personnel et de votre abondement.
- 3** Gains multipliés en cas de hausse du cours moyen de l'action Veolia Environnement, avec un rendement minimum garanti de 4 % par an.

ET/  
OU

### OFFRE CLASSIQUE

- 1** Décote de 15 %.
- 2** Dividendes éventuels automatiquement réinvestis.
- 3** Evolution à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution du cours de l'action.

Les frais de gestion sont intégralement pris en charge par Veolia.

**Pour connaître les limites d'investissement dans les deux offres, j'utilise le simulateur disponible sur [sequoia.veolia.com](http://sequoia.veolia.com).**

*Pour en savoir plus, je me connecte sur [sequoia.veolia.com](http://sequoia.veolia.com).*

*J'y trouverai des vidéos, le simulateur, la brochure, la FAQ et la liste de mes relais RH.*

